

LAURENTIAN  
UNIVERSITY  
REVIEW

REVUE DE  
L'UNIVERSITÉ  
LAURENTIENNE

**ETUDES SUR LA TRADUCTION  
ESSAYS ON TRANSLATION**

**Articles :** P. Auger, J. Delisle, O. Gouadec, E. Simpson,  
I.V. Spilka, F .R. Whyte, J.C. Whitehouse  
**Introduction :** par Paul Jinot

Vol. XII, N°2

Feb/fév 1980

LAURENTIAN  
UNIVERSITY  
REVIEW

REVUE DE  
L'UNIVERSITÉ  
LAURENTIENNE

### COMITÉ DE RÉDACTION / EDITORIAL BOARD

Robert TOUPIN	Directeur
René CHAMPAGNE	Département de Philosophie
Rand DYCK	Department of Political Science
Angus D. GILBERT	Department of History
André GIROUARD	Département de Français
Douglas H. PARKER	Department of English

### CORRESPONDANTS

Michel BIDEAUX	Université de Montpellier
J.L. BLACK	Carleton University
André DONNEUR	Université du Québec à Montréal
Panayotis SOLDA TOS	Université de Montréal Gilbert
A. STELTER	University of Guelph

Address: Laurentian University Review, Laurentian University, Sudbury, Ont. P3E 2C6. Subscription: \$10 -two issues. ISBN-0023-9011	Adresse: Revue de l'Université Laurentienne, Université Laurentienne, Sudbury, Ont. P3E 2C6. Abonnement: \$10 -deux numéros.
--	--

## LAURENTIAN UNIVERSITY REVIEW REVUE DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Vol. XII, N° 2

February / février 1980

### ÉTUDES SUR LA TRADUCTION ESSAYS ON TRANSLATION

P. JINOT	
Introduction .....	3
F .R. WHYTE	
L'enseignement de la terminologie dans les écoles de traduction.....	7
P. AUGER	
La formation des terminologues et l'enseignement de la terminologie .....	13
J. DELISLE	
Les origines de la recherche terminologique au Canada.....	25
J.C. WHITEHOUSE	
A Practitioner's Theory: Some notes on the nature and techniques of translation.....	35
E. SIMPSON	
Time and Translation .....	43
D.GOUADEC	
Les réseaux lexicaux "textuels" .....	51
I.V. SPILKA	
La traduction des phrases nominalisées.....	67

## LES RÉSEAUX LEXICAUX "TEXTUELS"

par Daniel GOUADEC

Le moment est sans doute venu, à l'heure où les théoriciens de la traduction semblent se déclarer en faveur d'une analyse ou interprétation préalable des textes à traduire, de substituer à la notion d'inventaire textuel celle, plus riche, de réseau textuel. Nous nous bornerons ici à considérer les réseaux lexicaux, parce qu'ils sont sans doute les plus nombreux et les plus significatifs.

### **Inventaire et réseau :**

L'inventaire lexical est le relevé, pour un texte donné, de l'ensemble des lexèmes d'un type donné. On peut citer par exemple l'inventaire terminologique que tout traducteur tend désormais à effectuer en préalable à ses traductions. Mais l'inventaire accorde à tous les termes relevés la même importance parce qu'il vise essentiellement à dégager la substance pré-textuelle : les objets et concepts "utilisés" dans le texte. Cet inventaire ne tient donc aucun compte de la fonction textuelle, celle-ci n'étant considérée que comme un phénomène d'ordre et de nature syntaxique. Il restera nécessaire, parce que c'est à l'intérieur des listes d'inventaire que l'on analysera les réseaux éventuels. Mais il n'est en aucun cas suffisant.

Le réseau lexical, par contre, est essentiellement "textuel". Il tient compte des rapports qui s'établissent entre les lexèmes de chaque inventaire. Il y a constitution de réseau lexical dans un texte donné dès l'instant où un certain nombre de lexèmes ont des composants sémantiques communs. Le réseau minimal est constitué de deux termes mais la taille réelle des réseaux varie d'un texte à l'autre et n'est pas prédictible pour un texte donné. La nature du réseau, sa dynamique, sa fonction dans le texte dépendent des ancrages du réseau.

## Les ancrages de réseaux :

Les ancrages de réseaux sont définis comme "nature" et "niveau" de la communauté de composants entre membres de même réseau.

Si l'on considère, à toutes fins pratiques, que le lexème est décomposable en une série de composants sémantiques complémentaires et hiérarchisés, on peut regrouper ces composants en quatre catégories :

- les composants du pouvoir-dire; composants qui définissent la "valeur" abstraite du lexème dans la langue; composants indépendants des désignations ou connotations variables que permet ensuite ce terme.
- les composants de la désignation; composants contextualisés qui viennent d'un accident de désignation dans un contexte donné et renvoient aux objets ou concepts des domaines non-linguistiques.
- les composants de l'étiquette socio-linguistique; composants contextualisés par la nature de l'émetteur et/ou du récepteur et permettant de définir l'appartenance à un groupe socio-linguistique clairement défini.
- les composants de connotation; composants indépendants du pouvoir-dire ou des désignations mais qui sont "projetés" dans le lexème par le récepteur/lecteur. Ces composants introduisent les colorations dues à l'expérience non-linguistique ou à une manière de percevoir la réalité non-linguistique : associations, évocations, réactions émotives ou autres.

Il y aura, dans un texte donné et donc dans un inventaire lexical donné, constitution d'un réseau lexical quand, dans ce texte, un certain nombre de termes auront en commun des composants soit de leurs pouvoir-dire respectifs, soit de leurs désignations, soit de leurs étiquettes socio-linguistiques soit de leurs connotations. À vrai dire, les ancrages des réseaux lexicaux tendent à être multiples et à intervenir à plusieurs niveaux à la fois. Il sera important de connaître les points ou

niveaux d'ancrage des réseaux parce que ceux-ci définissent les catégories de réseaux et donc leur rôle dans le texte.

En guise d'illustration de ce mécanisme de constitution de réseaux lexicaux par ancrages successifs, il nous suffira de considérer les trois termes CURB, PREVENT et RESTRICTIVE<sup>1</sup>. Si nous les rencontrons en même temps dans un même texte, ils constituent un réseau lexical. Le point d'ancrage pourra être :

- leur pouvoir-dire seul: ils ont tous trois un composant en commun. Ce composant "absolu" peut être décrit de la manière suivante: "présence ou fixation de LIMITES". Il se peut fort bien que la solidarité textuelle n'aille pas plus loin; c'est-à-dire, que le contexte ou les connotations n'ajoutent pas des composants identiques au cadre abstrait ainsi défini en langue. Mais, généralement, la solidarité sera plus étroite.
- leurs désignations: s'ils se rapportent tous trois, dans le texte analysé, au domaine de l'aménagement urbain, il y aura communauté - et ancrage - de désignation. Ce sera le cas si ces trois termes sont employés dans des contextes de type :
  - curb the building of office blocks
  - restrictive zoning
  - prevent the spread of suburbs
- les étiquettes socio-linguistiques auxquelles ils renvoient. Ce sera le cas si, dans le texte traité, tous trois renvoient à un même domaine terminologique ou phraséologique<sup>2</sup>. Ils pourraient par exemple tous trois être "marqués" par une phraséologie de type journalistique.
- la ou les connotations. Ce sera le cas s'ils apparaissent tous trois dans des situations renvoyant à une même évocation; si, par exemple, dans le texte traité, l'auteur critique la rigueur des règlements d'urbanisme et utilise ces trois termes avec vocation critique.

On remarquera, dans cet exemple simplifié à l'extrême, que les niveaux d'ancrage varient considérablement et que les solidarités entre membres d'un réseau donné peuvent devenir extrêmement étroites, complexes et significatives. On remarquera par ailleurs que les réseaux lexicaux renvoient, par leurs ancrages, au co-texte : la désignation, la phraséologie, les connotations représentent autant d'éléments contextualisés. Ceci signifie que la constitution des réseaux lexicaux d'un texte est très largement tributaire des col locations textuelles. En d'autres termes, le "sens" du mot étant défini par son emploi particulier dans un contexte (texte) donné, il est impossible de traiter ce mot comme un élément indépendant du texte dans lequel il apparaît.

Nous définirons quatre types d'ancrages de réseaux lexicaux, c'est-à-dire quatre types de communautés de composants. Nous insistons sur le fait que ces composants sont "textuels" et que, d'autre part, les réseaux lexicaux comportent généralement plus d'un ancrage. Les quatre types d'ancrage sont :

- l'ancrage de potentiel : ancrage des pouvoir-dire ou valeurs. Cet ancrage est le plus souple, le moins visible, le moins gênant aussi pour le traducteur. Il sera nécessaire d'établir ce que devient ce potentiel dans le texte traité.
- l'ancrage substantiel : ancrage des désignations; les divers membres du réseau "renvoient" à une substance contextuelle commune.
- l'ancrage terminologique ou phraséologique : les membres du réseau "renvoient" dans le premier cas, à un même cadre terminologique et, dans le second cas, à une constance de la manière de l'expression. Dans les deux cas, ils définissent une étiquette socio-linguistique particulière.
- l'ancrage "atmosphérique" : les membres du réseau portent une même connotation qui crée l'atmosphère du texte.

Dans le premier cas (ancrage de potentiel), les membres du réseau ainsi constitué appartiennent à plusieurs champs lexicaux ou paradigmatiques distincts. Dans le second cas (ancrage substantiel) tous

les membres du réseau ainsi constitué appartiennent à un même champ lexical ou paradigmatique. Dans le troisième cas (ancrage terminologique) tous les membres du réseau appartiennent à un même champ lexical ou paradigmatique mais témoignent d'une constante dans la direction des choix à l'intérieur de ce champ. Dans le troisième cas, mais cette fois avec ancrage phraséologique, les divers membres du réseau ainsi constitué peuvent appartenir à un même champ lexical DU appartenir à des champs lexicaux distincts. Dans le quatrième cas (ancrage atmosphérique) les divers membres du réseau appartiendront généralement à des champs lexicaux distincts.<sup>3</sup>

En termes simples, on peut dire que, dans tous les cas, les membres d'un réseau donné se trouvent accompagnés de termes-parents. Ce qui fait l'originalité du réseau ce sont la nature des termes-parents et le type de relations familiales. Pour risquer une comparaison osée, certains réseaux sont des réseaux de cousins germains, d'autres des réseaux de cousins éloignés, d'autres encore, des réseaux de tantes, oncles et neveux. Ce qui reste constant est l'existence d'un ou plusieurs ancrage(s).

D'un point de vue pratique, on notera que :

- les ancrages de réseaux sont généralement multiples,
- la cohésion d'un texte augmente à mesure que le nombre d'ancrages, pour chacun des réseaux, augmente,
- la latitude du traducteur décroît à mesure que le nombre de membres d'un réseau augmente et à mesure que le texte tend vers des ancrages "atmosphériques".
- le repérage des réseaux lexicaux pourra être guidé par les catégories d'ancrages définies ci-dessus.
- le repérage ne suffit pas. Il doit permettre de dégager l'objet de l'analyse mais ne peut se substituer à cette analyse. Cette analyse commence avec l'analyse des structures intra-réticulaires.

## Les structures intra-réticulaires :

Les structures intra-réticulaires se définissent comme l'organisation des rapports institués par le texte entre membres d'un même réseau. Elles apparaissent au terme d'une analyse "verticale" des réseaux - de chacun des réseaux pris séparément. Une fois posée l'existence d'un réseau, il reste à déterminer les relations entre ses membres, la manière dont ceux-ci sont distribués DANS le texte et ce qu'implique cette distribution. C'est ce premier travail qui distingue l'analyse réticulaire de l'analyse d'inventaire.

Les rapports entre membres d'un même réseau seront des rapports de convergence ou des rapports de divergence

- La convergence intra-réticulaire est définitoire. En effet, il n'existe de réseau que dès l'instant où existe une communauté de composants. Donc, la convergence est essentielle. Cependant, à cette convergence définitoire, peuvent s'ajouter des formes de convergence plus étroite. La forme la plus élémentaire de convergence sera la répétition d'un membre du réseau, répétition traduisant une constance de désignation, de terminologie, de phraséologie. La forme la plus élaborée sera la convergence isonymique". Dans ce dernier cas, les membres du réseau tendent à "provenir" d'une même ligne isonymique d'un champ lexical/paradigmatique donné de la langue de départ. Un réseau constitué des verbes PEEK, PEER et PRY - par exemple - unirait ses membres en une solidarité de leurs pouvoir-dire, de leurs désignations et - partiellement - de leurs connotations. Il y aurait en outre convergence isonymique parce que les trois termes sont extraits d'une même ligne isonymique du champ lexical de LOOK/WA TCH. La convergence isonymique introduit une difficulté de traduction dans la mesure où elle appelle, chez le traducteur, une haute précision du "sens". En même temps, la convergence isonymique entraîne fréquemment une divergence terminologique ou phraséologique ou connotative. En effet, les termes isonymiques (paronymiques) tendent, par définition à être hétéro-terminologiques, hétéro-phraséologiques et hétéro-connotatifs.

- La divergence intra-réticulaire s'appuie également sur le rapport entre langue (en l'occurrence découpage des champs lexicaux) et parole (choix effectués à l'intérieur des champs lexicaux pour mise en oeuvre dans la parole). Elle se greffe toujours sur la convergence définitoire du réseau considéré. Elle ne peut que s'appuyer sur une convergence extra-textuelle : de substance ou de référent, de champ lexical, ou d'étiquette socio-linguistique. Les divers types de divergence intéressant le traducteur sont :

- la divergence progressive ou régulière par balayage d'un champ lexical donné ou par balayages parallèles de plusieurs champs lexicaux: passage sans à-coups, du pantonyme (général) à l'idionyme (particulier) ou réciproquement. Il peut alors exister des paliers isonymiques dont le nombre, la fréquence et l'ampleur seront significatifs. Cette forme de divergence tendra généralement à refléter l'architecture des charnières du texte. Cependant, dans bien des cas, elle sera elle-même cette architecture, en ce sens que c'est la divergence intra-réticulaire qui CRÉERA la dynamique du texte, notamment - mais pas uniquement - en l'absence de charnières explicites.
- la divergence irrégulière par ruptures brutales de balayages de champs lexicaux: rupture de lignes isonymiques, incidence de lexèmes de signe inverse (antonymes), ellipses. Dans ce cas, il appartiendra au traducteur de juger la divergence pour déterminer sa "validité textuelle" - pour décider si cette divergence a une fonction dynamique ou si elle reflète un manque de rigueur de composition ou d'expression. Quel que soit alors le verdict, il supposera que le traducteur prenne les mesures qui s'imposent et qui peuvent le mener à une ré-écriture justifiée du texte.
- la divergence par changement de désignation ou de cadre d'expression pour une substance invariante. Ici, la fonction de la divergence est de superposer sur une substance ou un référent donné, une succession d' "éclairages" différents. Ces ruptures de perspective peuvent être ruptures

terminologiques, ruptures phraséologiques, ruptures connotatives. Elles apparaissent souvent dans les pronominalisations et pro-verbalisations, du moins sous leur forme la plus visible. Elles sont facteur de complexité puisqu'elles obligent à une multiplicité de "perceptions" et, partant, à un approfondissement de la substance du texte.

- la divergence par extraction. Nous avons déjà évoqué cette forme de divergence à propos des catégories d'ancrages. Cette divergence est due au fait que les membres d'un même réseau (surtout connotatif et phraséologique) sont extraits de champs lexicaux distincts. Elle représente une divergence linguistique sur laquelle le texte pose une convergence réticulaire. Elle est très souvent difficilement perçue par le traducteur qui se préoccupe uniquement de savoir ce que "dit" l'auteur.

Les rapports intra-réticulaires sont définis par :

- une convergence définitoire du réseau,
- une convergence supplémentaire de champ lexical commun ou de ligne isonymique du champ commun,
- ou une divergence de champs ou de niveaux dans un champ commun.

Ils sont donc essentiellement "PAROLE" définie et "évaluée" par rapport à la "langue". L'inventaire est inventaire en langue, le réseau est l'organisation de la parole.

Il appartient au traducteur d'analyser convergences et divergences dès l'instant où celles-ci :

- sont facteur de cohésion du texte (convergences),
- sont facteur de cohérence du texte (convergences),
- peuvent servir à juger de la congruence du texte: pertinence des choix lexicaux, pertinence des divergences,

- sont l'interprétation symbolique de la substance du texte ou de la substance pré-textuelle,
- définissent la dynamique du texte.

Nous avons jusqu'ici envisagé les structures intra-réticulaires en référence aux champs lexicaux marquant l'origine de leurs membres. L'analyse ne serait pas complète si elle ne tenait pas compte des hiérarchies existant, pour un texte donné, entre les divers membres d'un réseau spécifique. Ces hiérarchies sont instituées par le texte et se définissent en termes de "fonction textuelle" des membres du réseau. Il nous suffira de dire ici <sup>5</sup> qu'il existe quatre types de fonctions textuelles :

- la fonction-relais : le terme considéré sert de relais sémantique entre deux éléments ou parties de l'information ou de l'intention du texte.
- la fonction motrice : le terme considéré introduit une information ou porte une intention autonome(s) dans le texte.
- la fonction-soutien : le terme considéré vient en soutien d'un moteur ou relais textuel. On pourrait d'ailleurs distinguer entre soutien primaire et soutien secondaire en fondant la différenciation sur la notion d'urgence ou de proximité du soutien.
- la fonction-inerte : le terme considéré ne porte ni ne contribue à l'information ou à l'intention du texte.

L'attribution aux divers membres des réseaux de leur fonction textuelle réelle aura deux conséquences pratiques pour le traducteur :

- tout d'abord, elle lui permet de repérer les termes autour desquels s'articulent convergences et divergences : les relais textuels sont les points d'appui des convergences intra-réticulaires; les moteurs textuels sont les points d'appui des

divergences intra-réculaires. Quant aux soutiens textuels, ils pourront être l'un ou l'autre point d'appui mais définissent généralement les convergences ou divergences terminologiques, phraséologiques ou connotatives.

- ensuite, les hiérarchies intra-réculaires permettent au traducteur de poser une stratégie du traitement de son texte. Il saura ainsi que son attention doit porter principalement sur les termes-relais, puis sur les termes-moteurs, puis sur les termes-soutiens et enfin sur les termes-inertes. Il lui faut en effet obéir à l'une des lois pratiques que cette hiérarchie permet de dégager et qui veut que, sous peine de trahir son texte, le traducteur ne soit jamais autorisé à "surclasser" les diverses fonctions textuelles<sup>6</sup>.

Les fonctions textuelles ne seront pas moins importantes dans l'analyse des relations et structures inter-réculaires.

### **Les structures inter-réculaires :**

Les structures inter-réculaires sont des structures textuelles. Elles se définissent en fonction des relations et rapports qui doivent normalement s'établir entre les divers réseaux d'un même texte. Elles sont essentiellement hiérarchiques ET de type convergent ou divergent.

Les rapports hiérarchiques entre réseaux lexicaux d'un même texte doivent faire l'objet d'une analyse sérieuse. En effet, c'est généralement à ce stade que l'on peut véritablement "juger" et comprendre le texte. En substance, il s'agit pour le traducteur de classer les divers réseaux pour se trouver en mesure de décider de leur importance relative et donc, de leur fonction dans le texte. Il arrive ainsi que l'on s'aperçoive que l'interprétation que l'on pose à la lecture du texte ne soit pas justifiée par l'analyse. Nous citerons ici un exemple simple : ayant soumis à des étudiants en traduction un texte anglais apparemment sans difficulté, nous eûmes la surprise de constater que toutes les traductions proposées présentaient une faille sérieuse. En effet, tout le monde proposait un texte dans lequel il s'avérait que la traduction se trouvait influencée par une apparente rigueur de démonstration du texte de départ. Or, une analyse des réseaux lexicaux

faisait IMMÉDIATEMENT ressortir que, parallèlement aux réseaux démonstratifs et fortement marqués de la certitude de vérité, il existait dans le texte de départ un réseau important de lexèmes introduisant le doute, la restriction, l'incertitude. Une fois ce réseau repéré, il devenait évident que le texte de départ présentait une faille. Mais, si rien ne venait mettre la puce à l'oreille du lecteur ou du traducteur, cette faille était dissimulée par la rigueur de composition et la dynamique apparente, toute d'affirmation<sup>7</sup>. Il est donc essentiel de "peser" les divers réseaux syntaxiques afin de s'assurer que l'on accorde à ceux-ci leur importance réelle dans le texte.

Cette pesée s'effectue à l'aide d'un certain nombre de paramètres entre lesquels s'effectue une péréquation. Pour le traducteur, il suffira de considérer :

- la taille du réseau,
- son extension dans le texte,
- la fonction lexicale moyenne de ses membres.

La taille du réseau est significative mais non déterminante. En effet, plus le nombre de termes appartenant à un même réseau est élevé et plus ce réseau sera important. Mais, si ce réseau est confiné à une courte partie du texte, il le cédera en importance à un réseau de même taille ou de taille inférieure distribué sur l'ensemble du texte. En outre, à égalité de taille et de distribution, c'est la fonction lexicale moyenne des membres du réseau qui s'avère déterminante. Bien entendu, le calcul exact des "poids" relatifs entraînerait des complications numériques certaines dont le traducteur n'a que faire. Si l'on souhaite trouver une mesure relativement exacte et simple, il suffira de s'en tenir à la fonction lexicale moyenne: on établira ainsi un classement des réseaux lexicaux où la priorité va à celui qui compte la proportion la plus élevée de relais textuels, puis - à égalité de relais - à celui qui compte la proportion la plus élevée de moteurs textuels, puis de soutiens. Ainsi peut-on, sans nuire à la justesse d'un calcul extrêmement rapide, tenir compte de l'extension et de la

distribution. Ainsi peut-on également, en comparant les poids relatifs des réseaux, repérer ceux qui donnent le ton, la direction, la dominante du texte à traduire. La dominante sera alors la dominante réelle et non la dominante apparente qui se dégage au terme d'une lecture rapide ou d'une analyse superficielle.

Sur cette structure inter-réticulaire fondamentale viennent se greffer convergences et divergences. La convergence inter-réticulaire se définit généralement comme une convergence terminologique, phraséologique, ou de désignation. Elle témoigne alors de l'adéquation totale du texte à l'information ou à la substance, à l'intention, et aux étiquettes d'émetteur et de récepteur. En termes familiers, la convergence inter-réticulaire c'est l'adéquation de l'organisation du texte à la finalité de communication et de l'expression à l'intention. Elle sera fréquemment convergence connotative (le plus souvent harmonie quantitative) et convergence de distribution des réseaux dans le texte (plusieurs réseaux distribués selon des progressions identiques ou parallèles). Il existe une forme élaborée de convergence inter-réticulaire: la convergence collocative. Celle-ci se traduit par l'identité de collocations de divers termes appartenant à des réseaux distincts. Paradoxalement, la convergence collocative aura pour effet de provoquer une divergence inter-réticulaire puisque le fait d'introduire des membres de réseaux distincts dans une collocation invariante a pour effet de provoquer une polysémie collocative.

Les divergences inter-réticulaires peuvent être :

- divergences de désignation: notamment quand deux réseaux de termes s'opposent par antonymie (signe inverse de l'un ou plusieurs des composants) ou par divergence de degré. La divergence est alors essentiellement "dialectique", donc, fondamentale.
- divergence connotative : quand les réseaux distincts portent des connotations inverses ou distinctes en degré. Cette divergence est également dialectique.
- divergence de terminologie et/ ou de phraséologie: quand des réseaux distincts d'un texte donné appartiennent à des

étiquettes terminologiques ou phraséologiques elles-mêmes distinctes. Il appartient alors au traducteur de juger si ces divergences sont justifiées ou non et de juger si elles participent d'une dialectique raisonnée ou de la faute d'expression ou de composition.

Quelle que soit leur nature, les structures inter-réticulaires créent la dynamique interne du texte traité. Elles sont sa trame structurelle profonde. À ce titre, elles doivent faire l'objet d'un examen attentif car c'est par cet examen que l'on peut dégager la composition, la structure organique du texte, le tissu des relations inter-conceptuelles dans un texte donné. Il est sans doute souhaitable que le traducteur soit conscient de la structure organique du texte et pas seulement de la composition de surface. En effet, il peut exister une part de contradiction dialectique entre structure de surface et structure profonde et, d'autre part, on ne peut juger de la pertinence et de la cohérence de la structure de surface que par rapport à la structure profonde du texte.

### **La distribution des réseaux lexicaux :**

La distribution des réseaux lexicaux dans un texte donné est significative. Nous avons déjà abordé cette question en signalant qu'elle détermine, pour une large part, les hiérarchies inter-réticulaires. Il nous faut maintenant considérer l'impact que cette distribution peut avoir sur la composition du texte.

Si l'on souhaite effectuer une analyse complète, il faut tenir compte de hiérarchies textuelles dans lesquelles les lignes de partage sont tracées en fonction du degré de proximité des divers éléments d'information par rapport à la source d'information ou d'intention. Nous dégagerons ici des hiérarchies d'étoffements ou d'expansions. Les étoffements ou expansions directs apportent définition, explication, expansion, restriction ou interprétation directes d'une source ou thème. Les étoffements ou expansions indirects apportent explication, illustration, éclairage ou interprétation indirects de la même source ou thème. La distribution des réseaux dans ce cadre supra-syntaxique institue des solidarités (convergences ou divergences) entre les diverses "parties" du texte. Ainsi certains

réseaux seront-ils distribués à la fois dans les deux types d'étoffements ou d'expansion tandis que d'autres seront consignés à une catégorie particulière d'étoffements ou d'expansions. La distribution particulière des réseaux dans un texte donné témoignera d'un plus ou moins grand degré de solidarité entre types d'étoffements. Le repérage de ces solidarités éventuelles permettra au traducteur, surtout dans les cas où la traduction devient une "adaptation", de regrouper tous les points du texte qui devront être traités ensemble.

Il n'est sans doute pas nécessaire d'insister davantage sur les distributions des réseaux dans un texte, sinon pour ajouter que celles-ci permettent de définir le type de structure du texte : structure en expansion, structure en construction, structure circulaire, structure en dents de scie. Le type de structure dépend alors de la succession, de la récurrence, de l'interdépendance des réseaux.

Il est un dernier point sur lequel nous souhaiterions attirer l'attention des traducteurs: le moment d'incidence de certains réseaux. Nous citerons ici l'exemple de certains textes relativement longs dans lesquels on constate que AUCUN des réseaux lexicaux significatifs ne prend sa source dans l'introduction. Si l'on se trouve en présence de pareils textes il devient impératif de ne pas traduire d'abord l'introduction. Celle-ci relève en effet du "procédé" d'introduction. La traduire d'abord risquerait d'amener le traducteur à définir, pour le texte entier, une tonalité ou une perspective fausses puisqu'elles ne seraient pas organiquement "raccrochées" au texte.

#### **Les réseaux lexicaux et les autres réseaux textuels :**

S'ils en sont l'un des constituants fondamentaux, les réseaux lexicaux ne sont en aucune façon les seuls réseaux définis par un texte donné. Ils se combinent ou se conjuguent en effet à d'autres types de réseaux qui sont :

- les réseaux phoniques,
- les réseaux syntaxiques, les réseaux collocatifs,
- les réseaux supra-syntaxiques.

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer rapidement certains de ces types de réseaux. Nous n'y consacrerons pas de longs développements mais demeurons conscients du fait que leur présence est tout aussi significative et contraignante que celle des réseaux lexicaux. Leur analyse pourrait s'organiser selon un schéma identique à celui que nous avons retenu pour les réseaux lexicaux :

- recherche des ancrages (phonémiques, prosodiques, de structures),
- étude des relations intra-réticulaires,
- étude des relations inter-réticulaires.

En dernier lieu, si l'on souhaite obtenir une image nette et précise des contraintes pesant sur la traduction, il resterait à examiner les relations inter-catégorielles ou, en d'autres termes, les interférences entre réseaux phoniques, réseaux lexicaux ET réseaux syntaxiques. Il se dégagerait de cet examen une connaissance complète des solidarités textuelles.

#### **CONCLUSIONS**

Les réseaux textuels forment l'infrastructure des textes. Ils portent et organisent la substance; ils signalent l'étiquette socio-linguistique de l'émetteur; ils traduisent la cohérence ou l'incohérence du texte ; ils contribuent à la cohésion du texte ; ils sont sa dialectique; ils sont sa dynamique interne. Si l'on prend la peine de dégager des réseaux textuels puis d'analyser les rapports institués en eux et entre eux par l'auteur, on obtient un instantané du texte :

- le "quoi?" dans les réseaux de désignation,
- le "qui?" dans les réseaux terminologiques et phraséologiques,
- le "quand?" et le "où?" dans les réseaux terminologiques et phraséologiques,

- le "comment?" profond dans les relations inter- et intra-réticulaires,
- le "pourquoi?" dans les relations inter- et intra-réticulaires.

Si l'on définit le sens d'un texte comme la relation particulière entre un émetteur et un récepteur, relation établie sur le rapport d'une substance à des fins de communication, l'analyse des réseaux textuels et de leurs rapports fournit une image nette de ce "sens" du texte. Recourant à une comparaison que d'aucuns jugeraient osée, nous pourrions affirmer que, le texte étant ou figurant un mets préparé et donc le mets que le traducteur doit repréparer, l'analyse réticulaire est le plus court chemin permettant de :

- repérer les ingrédients ayant servi à la préparation,
- connaître les proportions utilisées,
- repérer les étapes de la préparation ET les techniques utilisées.

Que le traducteur choisisse ensuite de "suivre" le texte de départ ou de l'"adapter", il aura su s'assurer que les critères selon lesquels il effectuera ses choix successifs sont justes.

La démarche de l'analyse du sens - démarche interprétative par essence - passe successivement par :

- le repérage des réseaux textuels (phoniques, lexicaux, syntaxiques, supra- syntaxiques),
- le repérage des ancrages de réseaux,
- l'analyse des structures intra-réticulaires,
- l'analyse des relations inter-réticulaires (réseaux de même catégorie puis réseaux de catégories différentes), - avec "pesée" des réseaux,
- l'analyse des distributions des divers réseaux ou catégories de réseaux dans le texte traité.

En ce qui concerne le traducteur, l'existence de réseaux textuels a, nous l'avons dit, pour effet d'accroître les solidarités textuelles. Ils accroissent surtout la portée des membres de réseaux. Ils sont donc à la fois univoques et équivoques. Les réseaux tendent à renforcer l'univocité de chacun de leurs membres en ce sens qu'ils apportent une précision co-textuelle et donc contextuelle: le sens de chacun des membres d'un réseau est plus PRÉCIS. Par conséquent, la traduction de chacun des membres d'un réseau devra aussi être plus précise; ce qui signifie que le traducteur perd une bonne part de sa latitude de choix ou de ses possibilités de compensation. En même temps, les réseaux lexicaux ou syntaxiques sont équivoques en ce sens que l'existence d'un réseau fait que chacun des membres de ce réseau porte un composant additionnel. Ce composant n'est pas linguistique (pas à proprement parler); il n'est pas non plus extra-linguistique. Il se situe entre ces deux pôles: il est composant TEXTUEL. Il est fondamentalement ambigu parce que non-mesurable. Il est également accidentel et ne sera répertorié dans aucun inventaire lexical ou phonique ni dans aucun inventaire grammatical. Il est toujours spécifique d'un texte donné.

La présence d'une composante textuelle débouche logiquement sur une ré-évaluation de la notion d'"unité de traduction". Pour notre part, nous récuserons l'unité de traduction du type "stylistique comparée". Ce type d'unité de traduction est unité syntagmatique et ne devrait en aucun cas se substituer aux unités textuelles réelles. À la lumière des contraintes posées par l'existence des réseaux textuels, nous poserons comme postulat que l'unité de traduction, c'est LA TOTALITE DU TEXTE A TRADUIRE. Nous y dégagerons ensuite des unités de traitement définies comme: "l'ensemble des éléments qui, à l'intérieur d'une unité de traduction (texte), sont unis en un rapport syntaxique ET réticulaire (phonique, prosodique, lexical, syntaxique, supra-syntaxique)" et insistons sur le fait que "réticulaire" signifie ici intra-réticulaire (à l'intérieur d'un réseau donné), inter-réticulaire (entre réseaux de même catégorie ou de catégories différentes). Ceci signifie que l'on risque de devoir traiter de grandes unités mais que c'est seulement à ce prix que l'on peut produire des traductions qui tiennent compte du fait que l'auteur du texte de départ a précisément écrit et/ "organisé" son texte et que le

traducteur doit, lui aussi, organiser un texte et non mettre bout à bout des syntagmes. L'unité de traduction traditionnellement conçue comme un syntagme autonome n'est que le squelette de l'unité de traitement qui ne représente elle-même qu'une fraction de l'unité de traduction réelle.

Si les langues n'effectuent pas des découpages identiques de substances ou réalités parfois identiques il est encore plus juste de dire qu'elles n'organisent pas de la même manière les réseaux textuels de même type ou les relations entre réseaux. Si les structures superficielles de textes produits dans deux langues ou cultures différentes peuvent coïncider, il en va rarement de même de leurs structures organiques respectives. On ne s'étonnera donc pas de constater que les traducteurs qui ne tiennent compte ni de l'existence de réseaux ni de leurs fonctions textuelles produisent des textes "banalisés", des hybrides linguistiques et para-culturels. C'est sans doute à partir d'une étude rigoureuse des réseaux textuels et des moyens utilisés par l'une et l'autre langue pour instituer en eux et entre eux des types de relations bien définis ainsi que des systèmes de cohésion et de cohérence réticulaires que l'on pourra jeter les bases d'une textologie comparée débouchant logiquement sur une véritable stylistique comparée.

<sup>1</sup> Les critères d'appartenance à un réseau lexical sont des critères purement sémantiques. La fonction grammaticale est ici non-significative. On trouvera par conséquent, dans un même réseau lexical, des termes à fonction nominale, verbale, adjectivale, adverbiale ou conjonctive.

<sup>2</sup> Terminologie et phraséologie ne sont pas pris ici au sens étroit de terminologies spécialisées d'une part et de jargon d'autre part. La terminologie est multiple. La phraséologie ne l'est pas moins. La terminologie est ou devrait être terminologie intralinguistique différentielle. Elle est surtout révélatrice d'une convergence émetteur/récepteur. C'est l'étiquette sociolinguistique qui, au même titre que l'objet ou le concept,

détermine les choix terminologiques. Nous considérons que, dès l'instant où le choix des termes témoigne d'un critère de choix constant parmi les diverses façons de désigner, il y a terminologie textuelle. De la même manière, s'il y a convergence dans la manière de l'expression, il y a phraséologie textuelle. Il y a une terminologie et une phraséologie pan-lectales, des terminologies et des phraséologies dialectales (parmi lesquelles les terminologies et phraséologies de "spécialités") et des terminologies et phraséologies idio-lectales. Tout locuteur ou rédacteur choisit sa terminologie et sa phraséologie à ces trois niveaux, selon les impératifs du moment, selon la substance - bien entendu - mais aussi selon SON récepteur.

Il faut par ailleurs signaler que la perception des textes traduits ou à traduire (compréhension et appréhension) est fondamentalement tributaire de la terminologie (au sens large) et de la phraséologie (au sens noble).

<sup>3</sup> Le champ lexical se définit comme l'organisation et la distribution, dans la langue, des lexèmes "apparentés". Il porte également le nom de champ paradigmatique. C'est à l'intérieur de ces champs que s'effectuent les choix de termes. Il est important de ne pas confondre le champ lexical (pré-existant à l'expression) et le réseau lexical (phénomène d'expression).

<sup>4</sup> Les isonymes sont les termes qui, dans un champ lexical (et non dans un réseau) ne se différencient pas par variation de l'un de leurs composants, tous autres composants restant invariables. Ainsi, en français, camion, camionnette, semi-remorque, camion réfrigéré, fourgonnette, ...sont isonymiques.

<sup>5</sup> Catégories et étiquettes de "pesée" sont celles que nous avons dégagées au terme de travaux permettant l'élaboration d'un système d'évaluation positive des traductions destiné au Secrétariat d'État à Ottawa.

6 Ceci suppose évidemment que le traducteur soit conscient de l'existence des réseaux lexicaux présents dans son texte. En outre, il se pose ici un problème d'interprétation du texte à traduire. C'est le traducteur qui doit décider des fonctions textuelles des divers membres d'un réseau donné. Le mécanisme de l'interprétation peut d'ailleurs se réduire à l'attribution de fonctions textuelles aux divers éléments d'un texte. Il y aura problème d'interprétation quand le traducteur ne sera pas en mesure - pour une raison ou pour une autre - d'attribuer des fonctions textuelles aux termes rencontrés. Il y a divergence dans l'interprétation (interprétation erronée) quand les fonctions textuelles "voulues" par l'auteur ne coïncident pas avec les fonctions textuelles "attribuées" par le lecteur.

7 Il serait souhaitable que l'analyse des textes fasse ressortir à la fois une structure ou organisation de la substance ET la structure organique du texte. Ceci permettrait de mettre le doigt sur toute rupture ou contradiction entre les deux et de rétablir, avant que n'intervienne la traduction, la cohérence du texte. On constate en effet qu'il y a difficulté quasi insurmontable de traduction à chaque fois que la structure ou organisation apparente de la substance ne "correspond" plus à la structure organique. D'autre part, il existe bien des cas où un écart entre la structure substantielle et la structure organique est acceptable dans une langue mais que ce même écart, transposé dans l'autre langue crée un hiatus inacceptable. Si l'écart n'a pas été repéré, il est fort peu probable que l'on puisse éviter alors le hiatus.